



## **Journée de mobilisation unitaire**

**AESH mobilisé-es**

**Mercredi 6 février**

**La Roche sur Yon**

**14 heures 30 :**

**Rassemblement à l'Inspection Académique  
pour exprimer nos revendications**

**15 heures 30 :**

**Audience auprès de  
Madame la Directrice d'Académie**

Les personnels précaires subissent de plein fouet des conditions de travail dégradées, des temps incomplets imposés, des salaires bas, une absence de reconnaissance professionnelle, qui les conduisent souvent à renoncer à leur emploi.

Ils sont dans l'attente de mesures fortes qui bénéficieraient à la fois aux personnels concernés, aux élèves accompagnés et à l'ensemble de l'école.

Cela passe par :

- ⇒ une revalorisation immédiate des salaires ;
- ⇒ le versement de l'indemnité REP-REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire ;
- ⇒ la création d'un véritable statut pour les AESH ;
- ⇒ des emplois stables, pérennes et reconnus ;
- ⇒ la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- ⇒ le droit de pouvoir travailler à temps complet ;
- ⇒ une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail.